

La lettre ouverte à nos gouvernants des militaires : la France, l'armée et l'extrême droite

Plus qu'un vrai risque de sédition de l'armée, la tribune témoigne surtout de la banalisation du discours sécuritaire et communautariste, dans le sens où il exclut certaines franges de la société, prônant la préférence nationale et le refus de l'immigration. Ce discours, même s'il a été gommé dans ses aspérités par Marine le Pen, reste le fondement du Rassemblement National.

Par Jean-Pierre Maulny, Directeur-adjoint IRIS

Il est difficile d'écrire un article sur la France, l'armée et ses liens avec l'extrême droite en évitant de faire des amalgames. La lettre écrite par un ancien officier de l'armée de terre et de la gendarmerie, signé par une soixantaine d'officiers en deuxième section¹ et ayant recueilli plus de 27 000 signatures dans l'armée française, a tout d'un coup ravivé de sombres souvenirs dans notre pays. En 1961, quatre généraux cinq étoiles – les généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller – avaient fomenté un putsch militaire à Alger afin de renverser le général de Gaulle, coupable à leurs yeux de conduire la politique de décolonisation et de refuser que l'Algérie reste française.

60 ans se sont écoulés depuis la tentative du putsch d'Alger² et la date de parution de cette tribune résonne comme une forme d'anniversaire de cette tentative de coup d'État militaire en France. Pour autant les similitudes s'arrêtent là. Cette tribune pose toutefois un certain nombre de questions, notamment sur le caractère potentiellement séditieux d'une partie de l'armée française, ce qui renvoie à la question du devoir de réserve et sur les liens entre l'armée française et l'extrême droite.

La tribune qui a été publiée dépeint une image très sombre de la France qui serait traversée de conflits communautaires. Elle agite le spectre de la guerre civile dans un pays en plein délitement. La tonalité est apocalyptique : « *L'heure est grave, la France est en péril, plusieurs dangers mortels la menacent* ». L'ennemi c'est l'autre : « *l'islamisme et les hordes de banlieue* » qui voudraient détruire la patrie : « *ils méprisent notre pays, ses traditions, sa culture, et veulent le voir se dissoudre en lui arrachant son passé et son histoire.* » La conséquence de cette situation chaotique ne peut être qu'une guerre civile auquel l'armée mettra fin : « *si rien n'est entrepris, le laxisme continuera à se répandre inexorablement dans la société, provoquant, au final une explosion et l'intervention de nos camarades d'active dans une mission*

¹ Les officiers généraux et assimilés sont répartis en deux sections : la première section comprend les officiers généraux en activité, en service détaché, en non-activité et hors cadres ; la deuxième section comprend les officiers généraux qui, n'appartenant pas à la première section, sont maintenus à la disposition du ministre

² La tentative de putsch avait débuté le 21 avril 1961, la tribune des généraux a été publiée dans l'hebdomadaire « Valeurs actuelles » le 21 avril 2021, mais sa publication initiale sur le site place d'armes date du 14 avril 2021 : [LETTRE OUVERTE A NOS GOUVERNANTS \(place-armes.fr\)](https://place-armes.fr/lettres-ouvertes-a-nos-gouvernants)



périlleuse de protection de nos valeurs civilisationnelles et de sauvegarde de nos compatriotes sur le territoire national. »

L'appel à l'armée à prendre ses responsabilités

Cette dernière phrase a fait beaucoup gloser, pouvant être interprété comme l'appel à l'armée à prendre ses responsabilités, ce qui ne peut s'interpréter comme la menace d'un coup d'État militaire. Un des signataires de la tribune, le général Coustou, démentira toutefois cette interprétation indiquant que « l'engagement des militaires d'active dans des conditions que prévoit notre constitution s'effectuerait sous les ordres du chef des armées qu'est le président de la république »³. Cette interprétation ne fit que souligner un peu plus le caractère séditieux que pouvait avoir cette tribune.

La présidente du Rassemblement National, Marine Le Pen, en publiant le 22 avril une lettre ouverte dans Valeurs actuelles dans laquelle elle indiqua partager le diagnostic des militaires signataires ne fit que souligner un peu plus la proximité des thèses développée dans cette lettre et par le Rassemblement National. Marine Le Pen appela d'ailleurs les militaires à la rejoindre en vue de la prochaine élection⁴.

La réponse gouvernementale fut forte : la ministre des Armées, Florence Parly, et le chef d'État-major des armées, le général Lecointre réclamant des sanctions à l'égard de ces signataires, pour non-respect du devoir de réserve⁵.

La première question posée est donc celle de la violation du devoir de réserve auxquels sont soumis les militaires. Il faut préciser que les généraux qui ont signé cette tribune ne sont plus militaires d'active. Le statut de 2^{ème} section, une particularité qui n'existe qu'en France, est réservé aux militaires âgés mais qui ne sont pas formellement à la retraite et qui peuvent être rappelés notamment en cas de guerre. Est-ce que cela les absout du devoir de réserve ? Sans doute pas, mais leur lien à l'institution militaire est de ce fait moins fort que les militaires d'active. Les sanctions contre ces militaires pourraient être également mal perçues car la question du droit d'expression des militaires fait l'objet en France de débat depuis 25 ans, la règle qui leur est applicable étant considéré comme très floue et sujette à des interprétations restrictives⁶. Dans l'article D4121-1 du code de la défense, il est reconnu que « tout

³ Le général (2S) André Coustou porte plainte contre la ministre Agnès Pannier-Runacher, Salon Beige, 16 mai 2021, <https://www.lesalonbeige.fr/le-general-2s-andre-coustou-porte-plainte-contre-la-ministresse-agnes-pannier-runacher/>

⁴ Marine Le Pen : "Messieurs les généraux, rejoignez-moi dans la bataille pour la France", valeurs actuelles, 29 avril 2021, <https://www.valeursactuelles.com/politique/marine-le-pen-messieurs-les-generaux-rejoignez-moi-dans-la-bataille-pour-la-france/>

⁵ Tribune des militaires : un processus disciplinaire long qui risque de durer jusqu'à la campagne présidentielle, le Monde, 30 avril 2021, https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/04/30/tribune-des-militaires-un-processus-disciplinaire-long-qui-risque-de-durer-jusqu-a-la-campagne-presidentielle_6078584_823448.html

⁶ Capitaine de corvette Eric Mailly, l'expression des militaires : une liberté au service de la nation, Ecole de guerre 2018, https://ecoledeguerre.paris/wp-content/uploads/2018/08/expression_militaires.pdf



militaire a le droit de s'exprimer librement dans le respect des dispositions du statut général des militaires » En revanche, l'article L4121-2 précise que les opinions politiques « ne peuvent être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire » et ce sans que cette notion de « réserve » ait été véritablement précisée.

Selon un sondage Louis Harris, réalisé une semaine après la parution de la Tribune des généraux, pour la chaîne d'information en continu LCI, 58 % des personnes interrogées ont indiqué soutenir les militaires ayant signé la tribune⁷, soulignant par la même que des sanctions pourraient être interprétées comme une mesure arbitraire destinée à bâillonner des opposants au gouvernement et au Président de la République.

Reste que cette tribune présente deux risques.

Le premier risque vient de la violence des mots utilisés qui ne peut que précipiter les maux que les signataires voudraient guérir, le risque de guerre civile, en mettant l'accent à outrance sur les clivages de la société française.

Le seconde risque vient du fait que la tribune a été signée par des militaires qui présentent la tribune comme une expression de l'armée française, et non par de simples citoyens. Elle a donc pour objectif de donner le sentiment qu'il existe un corps de fonctionnaire de l'État, celui des militaires, qui s'oppose au pouvoir en place. Et c'est là sans doute, et non dans les idées qui y sont défendues, que réside le caractère inacceptable de cette tribune, car elle érige les militaires comme un corps de la société qui se situerait au-dessus des autres et que ce corps serait uni pour remettre en cause la politique d'un pouvoir politique élu démocratiquement. La forme de cette tribune est donc dangereuse pour la démocratie quant au message qu'il veut faire passer, même si l'idée d'une armée unie contre le pouvoir en place est simplement fausse.

Reste la deuxième question : celle de savoir si l'armée française est d'extrême droite. La réponse est dans la critique même que l'on peut faire de la tribune de ces généraux : aucun parti politique, quel qu'il soit, ne peut se targuer de « posséder » les voix de quelque catégorie socio-professionnelle que ce soit. Il en va de même pour l'armée comme pour les autres catégories socio-professionnelles. Réciproquement aucun corps de l'État ne peut prétendre développer un point de vue politique qui représenterait le corps dans son intégralité. Que des militaires y compris des généraux, puissent soutenir les idées d'extrême droite et donc celle du Rassemblement national de Marine le Pen est tout à fait légitime. En revanche qu'ils expriment cette idée dans une tribune collective, donnant le sentiment qu'ils représentent l'armée française, est à la fois faux mais également dangereux car cela

⁷ Tribune des militaires : 58% des Français soutiennent l'initiative des signataires, LCI 29 avril, <https://www.lci.fr/societe/tribune-des-militaires-valeurs-actuelles-58-des-francais-soutiennent-l-initiative-des-signataires-2184708.html>



donne le sentiment qu'un corps de l'État est prêt à refuser de se soumettre à l'autorité de cet État.

Dans les faits une étude de la Fondation Jean Jaurès a effectivement constaté que le vote en faveur du Rassemblement National était plus important dans les villes de garnison que dans les autres villes en France⁸. Cette étude constate que le vote lepéniste a connu une première augmentation entre l'élection présidentielle de 2012 et les européennes de 2014, et que l'audience du Front national a encore progressé très significativement au premier tour des élections régionales de 2015, quelques semaines après les attentats du 13 novembre 2015. Aux élections européennes l'étude la Fondation Jean Jaurès montre que cet écart varie entre 8% et 17% dans les villes de garnison par rapport aux départements où elles sont situées.

Tableau : résultats aux élections européennes de 2019

Commune	Département	% de vote RN dans la commune	% de vote RN dans le département	Écart
Mailly-le-Camp	Aube	50.4%	33.4%	+17 pts.
Sissonne	Aisne	50.3%	39.9%	+10.4 pts.
Suippes	Marne	45.5%	30.2%	+15.3 pts.
Mourmelon-le-Grand	Marne	44.9%	30.2%	+14.7 pts.
Mourmelon-le-Petit	Marne	41.3%	30.2%	+11.1 pts.
Saint-Christol	Vaucluse	40.4%	32.5%	+7.9 pts.
La Cavalerie	Aveyron	33.7%	19.1%	+14.6 pts.
Auxonne	Côte-d'Or	32.5%	23.9%	+8.6 pts.

Source : Pour qui votent les casernes, Fondation Jean Jaurès 2019

Si on essaie d'avoir une vision plus sociologique et socio-politique de ce positionnement à l'extrême droite d'une partie des militaires français on peut identifier deux familles de militaires qui adhèrent aux idées d'extrême droite, familles qui sont tout à la fois distinctes mais entre lesquelles existent des passerelles.

⁸ Jerome Fourquet, Sylvain Manternach, *Pour qui votent les casernes*, Fondation Jean Jaurès, 15 juillet 2019, <https://jean-jaures.org/nos-productions/pour-qui-votent-les-casernes>



La première catégorie de militaires d'extrême droite se trouve dans les milieux catholiques traditionalistes français qui comprennent souvent des générations successives de militaires de père en fils. Ces militaires adhèrent à une vision que l'on pourrait qualifier de rigoriste pour ne pas dire intégriste du catholicisme. On en trouve une bonne expression sur le blog « Salon Beige » qui se qualifie de « blog quotidien d'actualité par des laïcs catholiques. Les thématiques y sont celles classiques d'un catholicisme de droite. Au niveau sociétal cela se traduit par une lutte sans merci contre la loi instaurant le mariage des homosexuels, contre l'avortement, contre la procréation assistée. Au niveau politique les thèmes privilégiés sont la lutte contre l'immigration, contre l'islam souvent assimilée à la délinquance autant qu'au terrorisme. Leur figure tutélaire au sein de l'institution religieuse est l'évêque de Fréjus Dominique Rey, qualifié de précurseur de ce que l'on appelle le néo-conservatisme catholique⁹. Il est fréquemment interviewé dans le Salon Beige ou sur l'autre site relayant les idées d'extrême droite « Boulevard Voltaire ». Salon Beige a notamment abondamment relayé la tribune des militaires.

La seconde catégorie adhère à une philosophie politique que l'on pourrait qualifier de national socialiste au sens littéral du terme. Dans ce cas la lutte contre l'immigration se double d'une défense des français délaissés, de cette frange de la classe moyenne déclassée ou en voie de déclassement. Ils s'identifient notamment par leur soutien aux gilets jaunes durant la crise qui avait secoué la France durant l'hiver 2018. Dans ce cas les hauts gradés militaires se posent aussi en défenseurs de leurs soldats qui deviennent en quelque sorte les gilets jaunes de l'armée, sachant que ces soldats ne peuvent faire grève, le même phénomène existant d'ailleurs dans l'autre force de sécurité, la police, qui relève du pouvoir civil. Dans cette catégorie de militaires à droite de l'échiquier politique voire à son extrême droite tout en ayant un discours social, on peut ranger l'ancien chef d'État-major des armées, Pierre de Villiers qui a démissionné de ses fonctions en 2017, qui voit dans la crise des gilets jaunes « la matérialisation du fossé creusé entre l'élite et le peuple »¹⁰. Toutefois l'ancien chef d'état-major des armées, qui ne fait pas mystère non plus de sa foi catholique, n'a jamais adhéré à un discours stigmatisant l'islam ou l'immigration contrairement aux militaires ayant signé la tribune d'avril 2021. Or les généraux 2S Martinez Piquemal et Coustou avait signé dès 2018 une lettre accusant le président de la république Emmanuel Macron de « déni de démocratie voire de trahison à l'égard de la nation » alors que la France s'appêtait à signer « le pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières » adopté par les Nations-Unies à Marrakech en décembre 2018¹¹.

⁹ Henri Tincq, la grande peur des catholiques de France, Grasset, 2018

¹⁰ Général Pierre de Villiers la lassitude de la population pourrait faire place à la colère, L'écho, 20 mars 2021, <https://www.lecho.be/economie-politique/international/general/general-pierre-de-villiers-la-lassitude-de-la-population-pourrait-faire-place-a-la-colere/10292606.html>

¹¹ Ces généraux de l'armée française qui partent en croisade contre le pacte de Marrakech, Breizh-info, 19 décembre 2018, <https://www.breizh-info.com/2018/12/19/108157/ces-generaux-de-larmee-francaise-qui-partent-en-croisade-contre-le-pacte-de-marrakech/>



Pour finir, on peut tirer quatre conclusions :

- Il n'y a pas de lien institutionnel entre l'armée et l'extrême droite.
- Mais il est vrai que le vote à droite et à l'extrême droite est plus prégnant dans l'armée que dans les autres catégories socio-professionnelles.
- De plus il y a traditionnellement dans la haute fonction militaire un fort contingent de haut gradés liés au milieu catholique traditionaliste avec une des branches militant contre l'immigration et l'islam et l'autre branche ayant un tropisme plus social.
- Enfin il, est clair que la tribune a été rédigée et signée par des militaires proches du Rassemblement National et des thèses de l'extrême droite en général.

Plus qu'un risque de sédition de l'armée qui ne pourrait réunir que quelques généraux qui ne sont plus en fonction, la tribune témoigne surtout de la banalisation du discours sécuritaire, communautariste dans le sens où il exclut certaines franges de la société, prônant la préférence nationale et le refus de l'immigration. Ce discours même s'il a été gommé dans ses aspérités par Marine le Pen, reste le fondement du Rassemblement National.

Jean-Pierre Maulny est Directeur adjoint de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), où il est responsable des études liées aux questions de défense, à l'Europe de la défense et à l'OTAN, à l'industrie d'armement et aux ventes d'armes. Il dirige ARES Group (The Armament Industry European Research Group), un réseau de chercheurs européens spécialisés sur les questions d'industrie de défense. Jean-Pierre Maulny est membre du comité éditorial de la Revue Internationale et stratégique.

